

ENGAGÉS POUR SOULAGER LA DOULEUR

Rapport d'activité
2019



FONDATION
APICIL

RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE



FONDATION
APICIL

RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE

Engagés pour soulager la douleur !

Acteur du mécénat, indépendante et Reconnue d'Utilité Publique, la Fondation APICIL n'est ni un acteur politique, ni un acteur du soin. Elle est un soutien pour les soignants, les chercheurs et les associations de patients. La Fondation APICIL trouve sa place dans les liens qu'elle tisse à travers ses actions de mécénat. Améliorer et dynamiser la prise en charge de la douleur implique de travailler avec les acteurs de terrains, et les sociétés savantes qui se mobilisent pour favoriser les politiques de prise en charge de la douleur et faire évoluer les réglementations au regard des nouveaux enjeux scientifiques, sociaux et économiques.

Dans un contexte en mouvement, la Fondation APICIL n'a de cesse de remettre le patient au centre de la prise en charge. La douleur est un sujet qui touche chaque individu dans son intimité et de manière singulière. Ainsi, les actions et les projets soutenus par la Fondation APICIL défendent la qualité de la relation soignants-soignés qui doit être au cœur de toute prise en charge. S'emparer des avancées scientifiques et technologiques est une formidable opportunité de faire avancer la prise en charge de la douleur, elles doivent se mettre au service de la relation soignant-soigné et non pas s'y substituer.

Depuis sa création en 2004, la Fondation APICIL a tissé de nombreux partenariats avec les acteurs du soin et les acteurs institutionnels. Plus de 750 projets ont vu le jour grâce à son engagement et 10,5 millions d'euros ont été consacrés à la prise en charge de la douleur. La Fondation est attentive à ce que les bourses de recherche et les financements starters attribués par les conseils scientifique et d'administration servent des projets utiles et exemplaires, valorisés, pérennisés et repris par d'autres. C'est la raison pour laquelle la Fondation organise et participe à de nombreuses actions de communication : rendre visible la douleur, ses enjeux humains et économiques, ceux qui la vivent et ceux qui la soignent, afin qu'elle soit prise en compte à tous les niveaux.

*Lionel Poncin de Latournerie
Président de la Fondation APICIL*



2019 : engagés pour soulager la douleur	6
--	----------

LES ACTIONS EN 2019	8
----------------------------	----------

Recherche : un axe d'action majeur	10
---	-----------

Thérapeutiques complémentaires : des alliés contre la douleur	14
--	-----------

Appel à projet 2019 : handicap et douleur	18
--	-----------

Partenariat et plaidoyer	20
---------------------------------	-----------

Sensibiliser et informer	22
---------------------------------	-----------

GOVERNANCE ET ORGANISATION	25
-----------------------------------	-----------

Conseils d'Administration et Scientifique	26
--	-----------

Comptes et chiffres clés 2019	29
--------------------------------------	-----------

Liste des projets accompagnés en 2019	36
--	-----------

Le rapport annuel est une obligation légale pour les Fondations Reconnues d'Utilité Publique. Il est adressé accompagné du rapport intégral du Commissaire aux Comptes aux Ministères de la Santé et de l'Intérieur. Il a pour objectif de présenter l'activité de la Fondation APICIL de l'année 2019. L'activité et les projets présentés dans ce rapport ne sont pas exhaustifs, ils sont choisis de manière à être le plus représentatifs de l'activité 2019, de l'état d'esprit et des objectifs poursuivis par la Fondation APICIL.

Edition : juin 2020.

Nombre d'exemplaires imprimés : 150.

Réalisation et rédaction : Fondation APICIL.

A close-up portrait of Nathalie Aulnette, a woman with short, wavy blonde hair, smiling warmly at the camera. She is wearing a dark blue top and a thin gold necklace. The background is a soft, out-of-focus light blue.

2019 : projets, communication, évaluation, partenariats !

La raison d'être d'une fondation s'inscrit dans sa mission d'intérêt général, son principal rôle est de soutenir des projets, de les choisir de façon éclairée, de permettre leur essaimage et leur pérennité.

Mais comment assurer le suivi des projets et en mesurer les impacts ? Cette préoccupation a toujours été prégnante pour la Fondation APICIL et la question de l'évaluation est particulièrement complexe. Soucieuse de ce suivi, la Fondation agit dans une grande proximité avec les porteurs de projets et dans un cadre réglementaire rigoureux, qui détermine en concertation les conditions d'accompagnement des projets et le suivi des bilans financiers.

En 2019, la Fondation APICIL a entamé une introspection sur ses pratiques et l'ancrage de son action dans son environnement. Ce travail* a permis de mettre en avant une stratégie qui a commencé à être déployée en 2019 :

Diversifier les **partenariats**, **participer aux plaidoyers** et aux actions transversales avec les différents acteurs de la douleur et le Groupe APICIL.

Renforcer la **communication** et la **valorisation** des projets accompagnés, comme amplificateur de l'engagement des acteurs en faveur du soulagement de la douleur.

Développer le **laboratoire projets** : repérer l'innovation, travailler les sujets prioritaires, accentuer la démarche de suivi, d'évaluation des pratiques et de leur impact sur les bénéficiaires.

En parallèle de ce travail de fond, nous avons choisi une nouvelle identité graphique et un nouveau logo, plus modernes, qui réaffirment notre filiation avec le Groupe APICIL, tout en permettant une plus grande lisibilité de nos actions et de notre état d'esprit.

L'objectif de la Fondation APICIL reste le même : apporter aux soignants, chercheurs et associations un accompagnement souple et efficace, pour les aider à innover au service des personnes rendues vulnérables par la douleur.

C'est dans cet état d'esprit que les conseils scientifique et d'administration de la Fondation, le Groupe APICIL, les partenaires, les porteurs et de projets et tant d'autres acteurs sont **engagés pour soulager la douleur**.

Nathalie Aulnette
Directrice de la Fondation APICIL

* La Fondation APICIL a été accompagnée par Le Rameau, Laboratoire d'innovations partenariales, Le Rameau est à la fois un observatoire national pour qualifier les enjeux des partenariats, un centre d'expérimentations pour faire émerger de nouveaux modèles et un lieu de réflexions prospectives pour partager et déployer des solutions innovantes à grande échelle. <http://www.lerameau.fr>.

*L'objectif de la Fondation
APICIL est d'apporter
aux soignants, chercheurs
et associations, un
accompagnement souple
et efficace pour les aider
à innover au service des
personnes rendues
vulnérables par la douleur.*



FONDATION
APICIL

ENGAGÉS POUR SOULAGER LA DOULEUR

La Fondation est un acteur de l'intérêt général en France, elle soutient des projets dans le cadre du mécénat, sans but lucratif et sans contrepartie.

Reconnue d'Utilité Publique en mars 2004, la Fondation a été créée par le Groupe APICIL avec comme objet : la lutte contre la douleur, physique et psychique à tous les âges de la vie.

La Fondation APICIL agit

à travers 3 axes



Financer la recherche

Soutenir les équipes de recherche et les soignants en France pour la conduite de projets de recherche et d'études cliniques dans tous les domaines de la médecine, pour une meilleure connaissance des traitements, des mécanismes d'action de la douleur et de sa mémorisation. *Le financement de la recherche représente 63% du budget en 2019.*



Accompagner le soin

Améliorer le confort du patient pour l'aider à mieux vivre les soins à travers la formation des soignants aux techniques complémentaires et le développement de programmes pilotes de prise en charge de la douleur. La Fondation APICIL encourage l'évaluation de la douleur en diffusant des outils adaptés. *Ces actions représentent 25% du budget en 2019.*



Sensibiliser et informer

Colloques soignants et chercheurs, outils pédagogiques, journées d'information, films, etc. La Fondation APICIL met en œuvre de nombreuses actions pour sensibiliser professionnels, patients et grand public à la prise en charge de la douleur. *L'information et la sensibilisation sur la douleur représentent 12% du budget des actions en 2019.*

71 projets

financés dans toute la France en 2019.

49%

des projets sont issus de la région Auvergne Rhône-Alpes.

63%

du budget est consacré au financement de programmes de recherche.

825 936 €

dédiés aux projets, dont 40 300 € à l'appel à projets « handicaps et douleurs ».



ENGAGÉS POUR SOULAGER LA DOULEUR

*Les actions de la
Fondation APICIL
en 2019*



*À l'heure où la technicité
devient de plus en plus
prégnante en médecine,
il semble important de
recueillir des données qui
pourront appuyer la plus-
value d'une intervention
humaine.*



*Bénédicte LOMBART,
Coordinatrice du projet de recherche MUSIQ.*

Recherche

Soutenir les équipes de recherche et les soignants en France pour la conduite de projets de recherche et d'études cliniques pour une meilleure connaissance des mécanismes d'action de la douleur et de sa mémorisation.

63%

du budget de la Fondation APICIL a été consacré au financement de 30 projets de recherche en 2019

Axe d'action majeur du progrès scientifique, la recherche représente 63 % du budget consacré par la Fondation aux projets contre la douleur en 2019, soit 4% de plus qu'en 2018 et 17% de plus qu'en 2017.

Parmi ces 30 projets, de nombreux sujets sont abordés : l'évaluation des techniques de méditation, de la musique ou des nouvelles technologies comme outils de prise en charge de la douleur dans différents domaines. Les sujets sont nombreux : les douleurs neuropathiques, l'analgésie en réanimation, en post-opératoire, le cancer, les soins palliatifs, le handicap, la psychiatrie, la douleur chez les enfants et les nouveau-nés, lors des accouchements ou plus largement sur la physiologie et la mémorisation de la douleur, etc.

La Fondation finance également des prix pour les jeunes chercheurs en partenariat avec la SFETD, Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur et la SFAR, Société Française d'Anesthésie-Réanimation.

***Si la musique adoucit les mœurs,
le musicien adoucit les maux ?***

« La musique adoucit les mœurs ! » voici un adage qui fait son chemin à l'hôpital pour réduire la douleur. On sait que la musique est efficace pour réduire la douleur des enfants. Mais les études réalisées portent dans une majorité de cas sur l'impact de la musique enregistrée et plus rarement sur la musique jouée par un musicien.

Le projet MUSIQ MusicStudyImpactQualitative

« Etude qualitative de l'effet de la musique interactive sur l'approche centrée sur l'enfant (Child Centered Care theory) lors des réfections de pansement. »

Le projet MUSIQ a pour but de recueillir des données concernant la médiation des interactions par la musique vivante entre l'enfant, le soignant et ses parents. L'hypothèse est que la présence d'un musicien directement lors du soin transforme positivement l'atmosphère qui règne lors de celui-ci, renforçant ainsi une philosophie du soin centrée sur l'enfant, transformant du même fait la perception de la douleur.

A l'heure où la technicité devient de plus en plus prégnante en médecine, il semble important de recueillir des données qui pourront appuyer la plus-value d'une intervention humaine pour produire de la musique et réduire la douleur des enfants lors des soins douloureux.

Coordinatrice du projet :
Bénédicte LOMBART, Coordinatrice paramédicale de la recherche en soins,
Hôpital Armand Trousseau, APHP.

Comment la douleur est-elle mémorisée ?

C'est une question rarement posée en recherche. Pourtant, une douleur mémorisée va influencer la façon dont les douleurs futures vont être perçues et gérées.

Cette mémoire de la douleur peut être à la fois consciente et inconsciente. En effet, nous ne nous souvenons pas consciemment de la plupart des douleurs survenues dans la toute petite enfance, et pourtant, il est connu que des nourrissons ayant subi de nombreux gestes douloureux garderont toute leur vie durant une hyper-sensibilité douloureuse.

Alors quelle place le mécanisme de mémorisation de la douleur a-t-il dans l'installation de la douleur chronique ?

En effet chez certains patients douloureux chroniques, il existe une sorte d'empreinte douloureuse persistante à long terme, même si l'origine de la douleur a disparu. Il est légitime de considérer que la douleur constitue une agression traumatique et est mémorisée en tant que telle, favorisant ainsi l'installation d'une douleur chronique ultérieure. Au même titre qu'il existe dans la mémorisation d'un événement traumatique des associations fortes avec la mémorisation du contexte et les émotions associées à l'évènement, des mécanismes similaires sont susceptibles de survenir pour la douleur. On pourrait alors parler de conditionnement douloureux, proche du stress post-traumatique.

Le projet TRAUMADOL : Mémoire traumatique à long terme de la douleur – Etude du conditionnement douloureux chez l'Homme.

Le projet TRAUMADOL explore les mécanismes cérébraux à la base du conditionnement douloureux : lorsqu'une douleur survient dans un contexte particulier, comment la simple évocation de ce contexte peut provoquer des modifications de la perception de l'environnement, un souvenir accru de la douleur, et même l'élaboration de faux souvenirs en lien avec cette sensation.

Le projet utilise la réalité virtuelle pour créer un conditionnement très proche de situations réelles. En travaillant avec des sujets sans douleur, l'équipe Neuropain décrit les mécanismes de la mémorisation de la douleur liés au contexte traumatique, pour ensuite appliquer ces découvertes à des patients douloureux.

*Coordinateurs du projet :
Dr Luis GARCIA-LARREA, Mme Maud Gaëlle FROT, Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon – Equipe NEUROPAIN*

Retrouvez la liste des projets accompagnés en 2019 en page 36 de ce document.

Douleurs

et troubles du comportement

Les professionnels médicaux, éducatifs et paramédicaux, ainsi que les familles de personnes autistes prennent de plus en plus conscience que la douleur est le facteur le plus fréquent d'apparition des troubles du comportement. Ces derniers induisent régulièrement des ruptures de parcours, voire une exclusion de la vie sociale.

Les recommandations actuelles de la prise en charge des personnes avec des Troubles du Spectre de l'Autisme ont pris en compte la problématique de l'expression de la douleur. Les particularités sensorielles, les particularités liées à la communication rendent complexe la compréhension de ce qui est donné à voir pour les professionnels et les familles ayant en charge ces personnes.

L'importance des comportements problèmes qui se mettent en place progressivement lorsqu'une douleur n'est pas repérée entraîne un sentiment d'impuissance voire même de maltraitance dans la prise en charge. Ces troubles peuvent engendrer une rupture de parcours de vie avec l'exclusion d'un lieu de vie ou une hospitalisation inadaptée. L'anxiété, très présente, fait ressortir d'autres douleurs connues de la personne mais jusque-là contrôlées. Il y a donc très souvent une association entre plusieurs origines dans l'apparition des troubles du comportement ; la prise en compte de la douleur peut alors être mise au second plan alors qu'elle doit faire partie de la compréhension globale des troubles et donc de la prise en charge.

L'étude « Comportements problèmes et douleur chez la personne TSA (Troubles du Spectre de l'Autisme) »

L'étude mise en place par le Centre de Ressources Autisme Rhône-Alpes a pour objet de mettre en évidence la présence possible et fréquente de douleur, unique ou associée à des troubles psychiques, dans l'apparition ou la pérennisation des comportements problèmes. Il est donc nécessaire de pouvoir la dépister et de proposer une stratégie de prévention, d'évaluation et de prise en charge de cette douleur, afin de réduire les troubles qui altèrent considérablement la qualité de vie de la personne.

Douleur et stress

L'état émotionnel lors de la survenue d'une douleur aiguë est-il un facteur favorisant sa chronicisation ?

Le projet POSTER « Pain following Stress and Trauma at the Emergency Room » Rôle de l'état émotionnel sur le développement et la persistance d'une douleur à la suite d'un accident traumatique.

L'étude POSTER se propose de répondre à cette question en suivant des patients* admis dans 5 services d'urgence en France, après un accident stressant médical ou traumatique. Ils sont questionnés au moment de leur admission, de leur sortie des urgences et un an après leur admission, sur leur état de santé, de stress, sur leur état émotionnel et leur niveau de douleur. Leur statut vis-à-vis de la douleur un an après l'événement sera ainsi recueilli, ainsi que de plus amples informations sur leur personnalité et psychologie. Cette étude a pour objectif de mieux identifier les facteurs de diagnostics précoces centrés sur les émotions, afin de mieux comprendre les mécanismes et prévenir la chronicisation de la douleur.

Coordinateur du projet :
Sylviane LAFONT : Chargée de Recherche
Epidémiologiste, IFSTTAR, département Transport
Santé Sécurité, Umrestte.

Coordinateur du projet :
Dr Arnaud Sourty, Centre de Ressources Autisme Rhône-Alpes, Centre Hospitalier Le Vinatier.

*Issu des patients inclus dans l'essai clinique sur le stress post-traumatique (SOFTER).

Thérapeutiques complémentaires

des alliées contre la douleur

25%

des projets accompagnés
par la Fondation APICIL
en 2019 ont concerné les
thérapeutiques complémentaires

Les thérapies complémentaires prennent une place de plus en plus importante, 40%* de la population aurait déjà eu recours à elles. Une proportion qui augmente chez les personnes atteintes d'une maladie grave ou chronique.

Dans un contexte où les maladies et la douleur se chronicisent, où les dépenses de santé augmentent, les techniques complémentaires ont un rôle à jouer et doivent être évaluées et proposées par les soignants pour une médecine intégrative** de qualité. La Fondation APICIL soutient de très nombreux projets visant à développer l'utilisation des techniques complémentaires, à travers la mise en place de projets pilotes et de formations, mais aussi de projets de recherche.

Parmi les thérapies complémentaires, se trouvent par exemple les interventions psychocorporelles (hypnose, méditation, relaxation, biofeedback), l'alimentation adaptée, l'activité physique, les thérapies basées sur le corps (ostéopathie, qi gong, tai-chi), l'électrothérapie, l'acupuncture, l'auriculothérapie...

* Selon une enquête de l'Ordre des Médecins en 2015.

** Le terme médecine intégrative est utilisé pour désigner le recours simultané à la médecine conventionnelle et aux thérapies complémentaires validées dans le suivi d'un patient.

Méditation de pleine conscience

Agir sur le stress, les douleurs

et la qualité de vie

La méditation est issue de la tradition orientale, elle fait partie des pratiques ancestrales bouddhistes et zen. Dans les années 1970, Jon Kabat-Zinn, professeur de médecine américain, découvre ses bienfaits, et cherche à adapter la technique à un cadre occidental et laïc. En 1979, il crée la Clinique de réduction du stress du Centre hospitalier du Massachusetts, un programme intitulé MBSR « Mindfulness Based Stress Reduction » ou « réduction du stress basé sur la méditation pleine conscience ». L'objectif est d'aider les patients, en situation de maladie chronique, à gérer leurs douleurs et leur anxiété. De multiples approches se sont développées depuis mais le programme MBSR reste une référence, en particulier dans le champ de la santé.

Méditer revient à porter une attention particulière à l'instant présent, de la manière la plus sincère possible, en mettant à distance la réactivité immédiate dans laquelle nous nous situons habituellement. Elle permet de cultiver un regard bienveillant sur soi-même et sur autrui et de prendre conscience du mode de « pilote automatique » dans lequel nous évoluons au quotidien.

La pratique de la méditation permet d'accéder à un meilleur contrôle de l'attention et à diminuer la sensibilité au stress, ce qui a été prouvé par plusieurs travaux scientifiques internationaux. Les effets biologiques tendent d'ailleurs à être de mieux en mieux décrits puisque l'on met en évidence des modifications des aires cérébrales et des changements hormonaux, notamment au niveau de l'axe du stress.

Recherche

La **méditation** de pleine conscience au secours de la douleur ?

Les pratiques de méditation suscitent un fort engouement dans la gestion du stress, du bien-être et même dans la prévention des rechutes de dépression. La méditation trouve petit à petit sa place dans le domaine de la santé, et c'est dans la douleur chronique que ses bienfaits thérapeutiques sont principalement établis, en complément de la prise en charge pharmacologique. Cependant, les mécanismes mentaux et neurophysiologiques sous-jacents ces pratiques méditatives commencent à peine à être explorés. Soutenue en 2019 par la Fondation APICIL, l'équipe du docteur Antoine Lutz travaille pour mieux comprendre ces phénomènes et les mettre au service de la douleur.

« Le catastrophisme est une attitude mentale exagérément négative qui se construit durant une expérience en cours ou future de la douleur. C'est également une réponse cognitive et affective qui repose sur une expression inadéquate de la douleur. La personne ayant tendance au catastrophisme se focalise exclusivement sur les aspects aversifs et négatifs de son expérience douloureuse. Il s'exprime le plus souvent par une attitude de rumination sur sa propre douleur associée à un vécu véritablement obsessionnel de son état. De fait, le catastrophisme entraîne un accroissement de l'intensité de la douleur, de la détresse émotionnelle. Dans notre paradigme d'imagerie cérébrale, nous avons cherché à manipuler certains des mécanismes cognitifs sous-tendant le catastrophisme. Nous avons pu montrer au niveau comportemental que plus une personne a une propension au catastrophisme, moins elle peut dissocier dans son expérience la composante sensorielle de la composante affective de la douleur, et plus la sensation nociceptive est vécue comme étant désagréable. Les experts méditants reportent moins de catastrophisme que les novices, et pendant la méditation moins d'inconfort, voire même de la félicité en réponse aux stimuli nociceptifs. Ce financement de la Fondation APICIL permettra de finaliser l'analyse des mécanismes neurophysiologiques sous-tendant ces effets comportementaux. Cette recherche pourrait identifier de nouveaux marqueurs comportementaux et neurophysiologiques sous-tendant la régulation de la douleur en méditation et d'optimiser les interventions psychothérapeutiques à base de méditation pleine conscience. »

Coordonnateur du projet :

Docteur Antoine LUTZ
chercheur en neurosciences, Directeur de
Recherche, Centre de Recherche en
Neurosciences de Lyon, équipe Dynamique
Cérébrale & Cognition (DYCOG)

Méditation et cancer :

combattre l'anxiété et la douleur

La méditation de pleine conscience correspond au fait de “porter attention d’une certaine manière au moment présent, sans jugement”. Elle pourrait représenter un outil pertinent pour prendre en charge de l’anxiété, les douleurs physiques, améliorer la qualité de vie.

Inspirée par ce sujet, l’équipe du DISSPO* du Centre Léon Bérard dirigée par le docteur Aurdey Couillet, a sollicité la Fondation APICIL pour l’accompagner dans la mise en place d’une étude de faisabilité sur la mise en place d’un protocole de méditation pour les patients atteints de cancer.

Le cancer et ses traitements entraînent une diminution de la qualité de vie, de l’anxiété, des dépressions et des symptômes gênants telles que des douleurs physiques. Pour les patients présentant une souffrance morale avec des ruminations, la méditation permet de mettre à distance les pensées automatiques renforçant la situation de mal-être. L’enjeu pour le patient est également d’accueillir le ressenti douloureux d’une façon la plus neutre possible, sans tenter de lutter contre, d’observer le caractère impermanent de la douleur, dans une dynamique de déconstruction.

Le protocole MBSR se déroule sur 8 semaines consécutives. Le programme comprend des séances en groupe et une partie pour la pratique de la méditation 6 jours sur 7 à domicile, grâce à des enregistrements. L’objectif est que la pratique perdure au-delà du programme, le patient s’approprie un nouvel outil qui l’aidera à accéder à plus de sérénité grâce à ses ressources internes.

Aller plus loin avec la méditation...

Conférence

Le docteur Antoine Lutz, chercheur en neurosciences et Titi Tran, formatrice, investissent depuis de nombreuses années le champ de la méditation pour comprendre et diffuser sa pratique au bénéfice des individus et de leur équilibre.

Comment la méditation agit-elle et peut-elle aider à la prise en charge de la douleur ? C’est l’objet de la conférence proposée par la Fondation APICIL le 8 octobre 2019. Cette conférence gratuite a rassemblé 500 personnes issues du grand public, qui ont pu mieux comprendre les mécanismes d’actions sur la douleur, et tester les techniques de méditation pour expérimenter une première approche.

Institut I-Medit

La Fondation APICIL est partenaire de l’Institut I-MEDIT, créé en 2019 à Lyon par l’équipe du Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon. Il vise à développer et nourrir un réseau composé de chercheurs et de cliniciens intéressés par les bonnes pratiques cliniques de la méditation. L’Institut a également la vocation de porter des projets de recherche sur les pratiques contemplatives, des formations pour les soignants et informer grand public et soignants sur l’apport des techniques de méditation, notamment dans le champ de la douleur.

<http://www.i-medit.org>

*Département Interdisciplinaire des Soins de Support pour les Patients en Oncologie

Améliorer la prise en charge de la douleur

grâce aux techniques complémentaires :

3 exemples en 2019*

* Retrouvez la liste des projets accompagnés en 2019 en page 36 de ce document.

HYPNOSE

Depuis 2004, 70 établissements ont bénéficié de l'aide de la Fondation APICIL pour le développement de l'hypnose dans les soins, soit une participation à la formation de 3 000 soignants.

L'hypnose est un outil et une philosophie pour soulager la douleur. La gestion de la douleur, du stress et de l'anxiété est une préoccupation majeure, lors de la réalisation de soins aux urgences.

L'hypnose a démontré, dans de nombreuses situations cliniques, dont l'anesthésie, une diminution de la douleur, de l'anxiété et une diminution des doses de médicaments analgésiques. La pratique de l'hypnose aux urgences permettrait d'optimiser la prise en charge des patients douloureux et anxieux, et de proposer une alternative, non médicamenteuse, pour certains soins.

Pour aider le service des urgences de l'Hôpital de Carpentras, la Fondation APICIL a permis la formation à la pratique de l'hypnose de 20 personnes dans le cadre d'une démarche d'équipe pluri professionnelle : des médecins, des infirmiers et des aides-soignants.

SOCIO-ESTHÉTIQUE

Cap sur l'estime de soi : développer un programme d'accompagnement à travers la socio-esthétique à des enfants, adolescents et adultes en situation de paralysie cérébrale.

Dès leur plus jeune âge, les personnes atteintes de paralysie cérébrale ont vu leur corps être objet de soins médicaux, de regards, de manipulations, de douleurs. Difficile alors pour elles d'envisager ce corps comme un objet de bien-être, de plaisir, d'expression, de relation, et encore moins de séduction.

Ce projet, développé grâce à la Fondation APICIL expérimente un parcours d'accompagnement des personnes en situation de handicap qui les amène à se considérer comme une personne à part entière, respectés dans leur dignité, intégrité, intimité, choix et décisions. Seront proposées aux personnes des séances collectives et individuelles de socio-esthétique et socio-coiffure visant à renforcer la valeur de la conscience de soi.

Elles apprendront également à réaliser ces soins elles-mêmes et créeront des outils adaptés à chaque personne grâce à une imprimante 3D.

L'association Cap' devant ! accompagne 620 personnes atteintes de paralysie cérébrale, au sein de 18 structures franciliennes.

ART-THÉRAPIE

L'art-thérapie en dialyse est une proposition d'accompagnement, un soin psychique qui répond bien à la spécificité de la dialyse.

La dialyse entraîne de nombreuses douleurs, complexes à prendre en charge : des douleurs neuropathiques, des douleurs liées aux ponctions, mais également des douleurs articulaires dues à la position statique qui doit être maintenue pendant des heures à chaque séance. La chronicité de la maladie, le rythme et le poids des séances répétées engendrent parfois lassitude et passivité.

La création et le partage en groupes permettent d'apporter un nouveau regard sur le temps du soin. Permettre au patient en dialyse de s'exprimer, prendre le temps d'être attentif à ses émotions, écouter ses désirs, créer, c'est un peu alléger ses souffrances et participer à améliorer sa santé séance après séance.

Le dispositif Dialys'art a été mis en œuvre dans le service de néphrologie de l'hôpital Lyon sud des Hospices Civils de Lyon avec l'aide de la Fondation APICIL. À terme, le service souhaite intégrer l'art thérapie comme une activité de routine au sein du service de dialyse.



Ces 3 projets vont permettre de faire progresser les connaissances, la pratique et l'information pour une meilleure prise en charge de la douleur des personnes handicapées.

La dotation de 40 300 € a été attribuée et répartie entre les 3 lauréats primés le 14 novembre 2019 à la Maison de la Danse à Lyon.



Appel à projets Handicaps et douleurs

Parrainé par **Grégory Cuilleron**
Cuisinier et animateur TV intervenant pour l'inclusion des personnes handicapées.

L'appel à projets Handicaps et Douleurs – recherche, projets innovants, projets pilotes – a été lancé par la Fondation APICIL entre octobre 2018 et novembre 2019 sur l'ensemble du territoire français.

La Fondation APICIL a souhaité faire émerger des projets pilotes originaux pour faire progresser les connaissances, l'évaluation et la prise en charge de la douleur, physique, psychique, aiguë, chronique, des personnes en situation de handicap en institution ou à domicile, à tous les âges de la vie.

À l'initiative de la Fondation APICIL, le jury, présidé par le Dr Pierre Volckmann et composé de 14 professionnels de santé et de représentants d'associations a fait émerger 3 initiatives innovantes et humaines au service des personnes rendues vulnérables à la fois par le handicap et la douleur.



Le jury de l'appel à projets 2019

Dr Pierre Volckmann – Président

Médecin de médecine physique et réadaptation, Centre Paul Santy, Lyon. Enseignant Chercheur Laboratoire P2s Université Lyon 1. Ancien Secrétaire Général de la SFETD*.

Dr Eric Bismuth

Médecin Algologue, Centre Hospitalier Saint Jean de Dieu, Lyon.

Stéphane Bridel

Directeur Général Adjoint de la Mutuelle Intégrance, Directeur du Fonds Handicap Et Société, Paris.

Dr Paul Calmels

Médecin de médecine physique et réadaptation, CHU de Saint-Etienne.

Dr Anne Descotes

Médecin de médecine physique et réadaptation pédiatrique, CHU de Grenoble, Réseau R4p.

Cyril Desjeux

Sociologue, Directeur de L'observatoire National Des Aides Humaines, Handéo, Paris.

Dr Ruben Goldet

Médecin de médecine physique et réadaptation, Fondation Richard, Lyon.

Dr Juliette Grison-Curiner

Psychiatre, Centre Hospitalier Saint Jean de Dieu, Lyon

Jean-Marie Lacau

Directeur Du Réseau-Lucioles, Lyon.

Dr Pierre Lagier

Vice-Président De L'UNAPEI, Anesthésiste-réanimateur Pédiatrique, Paris.

Frédéric Morestin

Ergothérapeute Consultant, Paris.

Olivier Paul

Vice-Président De L'unafam69, Métropole de Lyon et Rhône.

Mélanie Perrault

Psychologue, Centre de Ressources Multihandicap, CRMH, Paris.

Dr Arnaud Sourty

Médecin Algologue, douleur et autisme, CHS Le Vinatier, CRA Rhône-Alpes, CHU Lyon Sud.

Dr Carole Vuillerot

Médecin de médecine physique et réadaptation pédiatrique, L'escalier CHU de Lyon.

*Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur



Avec le parrainage du secrétariat d'état chargé des personnes handicapées

Améliorer la prise en charge de la douleur

des personnes en situation de handicap :

3 lauréats récompensés*

* Retrouvez la liste des projets accompagnés en 2019 en page 36 de ce document.

VALIDATION D'UN OUTIL DE DIAGNOSTIC CHEZ DES SUJETS DÉFICIENTS VISUELS.

Validation de l'échelle VISIODOL® chez des personnes atteintes de déficience visuelle

Parmi les handicaps sensoriels, la déficience visuelle affecte 1,7 million de personnes en France. Les causes de cette déficience peuvent être congénitales ou acquises (enquête HID, 2001). Il existe peu d'outils d'évaluation de la douleur pour les personnes avec déficit visuel. Le Centre d'Investigation Clinique du CHU de Clermont-Ferrand a souhaité développer une échelle adaptée au dépistage des douleurs dans la population non-voyante, car l'évaluation de la douleur adaptée à la population déficiente est l'une des étapes-clés visant à diminuer la sous-estimation et le sous traitement de la douleur. Ceci est d'autant plus important que la déficience visuelle s'accompagne d'une altération de la perception douloureuse (Slimani et al., 2013). »

Pr Gisèle Pickering

Coordinateur du projet :
Pr Gisèle PICKERING, Centre de Pharmacologie Clinique, CPC/CIC Inserm, CHU de Clermont-Ferrand. (Puy-de-Dôme).

AGIR ENSEMBLE POUR UN MEILLEUR CONFORT !

Réaliser un état des lieux des pratiques, proposer des outils et des référents douleur afin de diffuser une culture douleur inter-établissements.

« L'organisation en plateforme permet de repérer les questions saillantes des équipes, les différentes manières de faire auprès de personnes toutes vulnérables, du fait du handicap et nous conduit aujourd'hui à faire le pari qu'il est possible de combiner l'éducation, la qualité de vie, le soin et une prise en compte partagée de la douleur. C'est donc dans un changement inhérent à l'activité, que la dimension du soin et du bien-être des personnes accueillies prend un sens nouveau qui nous conduit à définir des espaces de coopération entre professionnels de métiers différents. »

Christophe Boutellier

Coordinateur du projet :
Christophe BOUTEILLER, Directeur de la plateforme soin et accompagnement du groupement de coopération SAGESS. Saint-Pourçain-sur-Sioule - Moulins - Vichy (Allier) Ce groupement comprend : l'IME La Mosaïque, l'IME Thésée, le FAM et le Foyer de Vie le Bois du Roi et un SAMSAH (Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés).

ÉVALUATION DE NOUVELLES PRATIQUES THÉRAPEUTIQUES.

Étude ADEPT : 1^{er} essai de Traitement de l'Arthrose Digitale Érosive par neurostimulation Transcutanée auriculaire du nerf vague*.

« L'arthrose est une maladie articulaire qui se manifeste par des douleurs aux genoux, mains et hanches et entraîne un handicap fonctionnel. En dépit de sa fréquence élevée (10% des français), les médicaments utilisés dans l'arthrose sont restreints et posent des problèmes d'efficacité et de tolérance. Parmi les localisations d'arthrose, l'arthrose des mains (également appelée arthrose digitale) touche les articulations des doigts et représente la 2^{ème} localisation d'arthrose la plus fréquente, après le genou. L'arthrose des mains peut revêtir une forme particulièrement sévère appelée arthrose des mains érosive, caractérisée par plus de douleurs, d'inflammation, de destruction articulaire, de déformation des doigts et de handicap. »

Pr Jérémie Sellam

Coordinateur du projet :
Pr Jérémie SELLAM, Service de rhumatologie, Professeur des Universités – Praticien Hospitalier. Hôpital Saint-Antoine, AP-HP – Paris



PARTENARIAT ET PLAIDOYER ENGAGÉS POUR SOULAGER LA DOULEUR

La douleur est un défi majeur pour le système de santé. C'est un phénomène de société, tant par le nombre de personnes concernées que par l'importance des enjeux qu'elle soulève. La douleur touche en particulier les populations les plus vulnérables, notamment les âges extrêmes. Les douleurs aiguës peu ou mal prises en charge, font le lit de la douleur chronique, qui touche 12 millions de Français.

La douleur chronique a une répercussion majeure sur les individus, c'est un enjeu humain, économique et social.

32 %

des français expriment une douleur quotidienne depuis plus de 3 mois.

20 %

des français déclarent des douleurs chroniques d'intensité modérée à sévère.

45 % *

des patients douloureux chroniques sont concernés par des arrêts de travail dont la durée moyenne cumulée dépasse 4 mois par an.

Définition **

« la douleur est une expérience sensorielle et émotionnelle désagréable liée à une lésion tissulaire réelle ou potentielle ou décrite en des termes évoquant une telle lésion ». La douleur chronique se définit par sa durée : se prolongeant au delà de 3 mois.

* Chiffres extrait du livre blanc 2017 de la SFETD.

** Définition de l'International Association for the Study of Pain (IASP) adoptée par l'OMS en 1986.

Centre de la Douleur

La Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur (SFETD) alerte les pouvoirs publics sur la fragilité des structures de prise en charge et sur les délais de consultation qu'elles supportent et sur la nécessité de renforcer la formation en médecine de la douleur, pour tous les professionnels de santé. Complexe et multifactorielle, la douleur chronique a une répercussion majeure sur les individus, c'est un enjeu humain, économique et social sous-évalué, elle induit une forte consommation de soins ainsi qu'un important absentéisme professionnel.



État des lieux de la douleur

en France

Selon le livre blanc publié par la SFETD en 2017, plus de 12 millions de Français souffrent de douleurs chroniques, soit un français sur cinq. Près de 20% des patients opérés gardent des séquelles douloureuses après une opération chirurgicale. La douleur constitue le premier motif de consultation, chez le médecin généraliste et dans les services d'urgence.

Pourtant, la société savante estime que moins de 3% des patients douloureux chroniques bénéficient d'une prise en charge dans un centre spécialisé.

Les structures spécialisées

douleur chronique

L'organisation des Structures de prise en charge de la Douleur Chronique est nécessairement pluriprofessionnelle et pluridisciplinaire, associant au minimum un médecin, une infirmière et un psychologue, avec une formation spécifique. Les structures bénéficient de plusieurs niveaux de compétences, parfois ultraspécialisées, par exemple en pédiatrie ou sur la prise en charge du cancer. Cette structure répond à un cahier des charges lui permettant d'obtenir la labélisation institutionnelle.

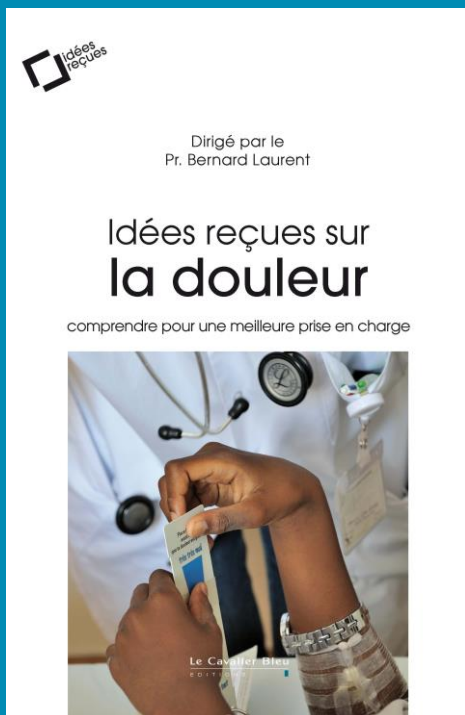
Les 243 Structures de prise en charge de la Douleur Chronique labellisées en France accueillent chaque année 400 000 patients, soit 3% des patients douloureux qui nécessiteraient une prise en charge spécialisée.

Partenaires de longue date dans le domaine de la recherche, la Fondation APICIL et la SFETD ont choisi d'unir leurs forces autour d'un partenariat presse pour porter dans les médias la voix des professionnels de la douleur. La sensibilisation et l'information du public font partie des missions de la Fondation. Elle est primordiale pour la consolidation d'une culture de lutte contre la douleur en France. Le plaidoyer lancé en 2019 a donné lieu à 166 articles dans la presse, démontrant l'intérêt des français pour la douleur, pourtant mal connue et mal reconnue.

Pour consulter le communiqué de presse complet : fondation-apicil.org/rubrique/Espace_presse.

Aller plus loin

Consultez le livre blanc de la douleur et le livre « la douleur en question » dans la rubrique *Grand Public* : sfetd-douleur.org



Le 1^{er} livre de la Fondation

Idées reçues sur la douleur

Longtemps ignorée par le corps médical dont le but était avant tout de soigner et de guérir, la douleur devient peu à peu partie intégrante de l'acte de soin. Toutefois, tant chez les médecins que chez les patients ou leur entourage, la douleur et son évaluation restent sujettes à interprétation et idées reçues. Écrit par des membres du Conseil Scientifique de la Fondation APICIL et dirigé par le Pr. Bernard Laurent, neurologue et président du Conseil Scientifique, cet ouvrage montre toutes les facettes de la douleur (aigüe, chronique, psychique, somatique...), les différentes façons dont le corps peut réagir en fonction de l'âge, du sexe, de la culture, et les manières de l'évaluer et de l'atténuer. Un livre essentiel pour mieux comprendre ce qu'« avoir mal » veut dire, coordonné par Nathalie Aulnette, directrice de la Fondation APICIL

Disponible en librairie depuis le 12 septembre 2019.
Editions Le Cavalier Bleu, collection Idées reçues.

Sensibiliser et informer

La communication mise en œuvre par la Fondation APICIL est un moyen de rendre visibles les soignants et les chercheurs engagés pour soulager la douleur.

Les projets d'information et de sensibilisation sur la douleur représentent 12% du budget des actions en 2019.

En l'absence de plan douleur élaboré par le gouvernement, la lutte contre la douleur est aujourd'hui fortement remise en question. Protéger les structures existantes, encourager la recherche, reconnaître les acteurs et former les professionnels nécessite une plus grande sensibilisation du public, des professionnels et des institutions.

L'accessibilité à l'information est essentielle à la consolidation d'une culture de lutte contre la douleur en France et à une meilleure prise en compte des personnes rendues vulnérables par la douleur.

Colloques soignants et chercheurs, outils pédagogiques, journées d'information, films, interventions médias, partenariats, plaidoyers, etc. La Fondation APICIL met en œuvre de nombreuses actions pour sensibiliser professionnels, patients et le grand public à la prise en charge de la douleur.



REPORTAGE : **« et si c'était de la Douleur ? »**

Les relations presse et médias :

Un accompagnement innovant

pour donner de la voix

à la lutte contre la douleur

A travers les relations presse, la Fondation APICIL propose un accompagnement innovant aux soignants et chercheurs qui œuvrent sur le terrain : donner de la visibilité, faire de la pédagogie sur la prise en charge de la douleur et rendre accessible à tous, les avancées et les connaissances scientifiques.

La Fondation APICIL organise de nombreux événements presse aux sein des hôpitaux, en étroite collaboration avec les équipes et les porteurs de projets, dans le but de mettre en avant les initiatives innovantes et les résultats obtenus grâce aux projets soutenus par la Fondation APICIL.

En 2019, la Fondation APICIL a organisé 37 événements avec la presse qui ont généré 409 articles de presse et reportages multimédias.

Relations Presse : Buro2presse.

Pour rendre accessible l'information scientifique et valoriser les projets accompagnés, la Fondation APICIL réalise des films qui présentent les travaux menés par les équipes Françaises et donnent la parole aux chercheurs et aux soignants. En 2019, la Fondation APICIL a choisi d'accompagner le collectif des infirmiers des Equipes Mobiles Autisme de la région Rhône-Alpes. Le film présente le travail du collectif : rendre lisible et visible la douleur des personnes avec des Troubles du Spectre de l'Autisme.

Le reportage est disponible sur les réseaux sociaux de la Fondation et fondation-apicil.org

Pour aller plus loin : de nombreux films et reportages sont disponibles sur : fondation-apicil.org



Lettre d'information

grand public

Pour rendre accessible l'information scientifique et valoriser les projets accompagnés, la Fondation APICIL réalise chaque année deux Lettres d'Information adressées à 350 000 exemplaires aux clients du Groupe APICIL et aux patients des centres d'évaluation et de traitement de la douleur.

L'objectif est de mettre en avant des projets innovants et humains qui contribuent à la lutte contre la douleur.

En 2019, la Fondation APICIL a édité 2 numéros : un numéro spécial sur l'endométriose, maladie méconnue et particulièrement douloureuse, qui concerne une femme sur dix. L'évolution récente des connaissances sur la maladie améliore la prise en charge et les malades sont enfin reconnues, en particulier grâce aux nombreuses actions de communications réalisées sur le sujet. La deuxième Lettre de la Fondation APICIL a présenté trois projets différents : un projet de recherche sur les pleurs de douleur des nouveau-nés, un projet d'évaluation des dispositifs de réalité virtuelle et « des Habitants » sur la danse pour les patients atteints de troubles psychiques.

Semestrielle, la Lettre d'Information est publiée à 350 000 exemplaires à destination du grand public. Le dossier spécial Endométriose est téléchargeable sur fondation-apicil.org



Outils d'évaluation de la douleur

En 2019, la Fondation APICIL a équipé 14 000 soignants et étudiants d'outils d'évaluation de la douleur pour les adultes et les enfants.

La Fondation APICIL réalise, imprime et diffuse gratuitement les outils. Ils sont diffusés sur demande dans les lieux de soins et de formations.

Première porte vers l'expression de la douleur et de sa prise en charge, l'évaluation doit être systématisée dans les lieux de soins. Il existe des outils validés pour mettre en œuvre des actions adaptées. Les soignants rencontrent des difficultés pour se procurer ces outils qui ne sont généralement pas prévus aux budgets des hôpitaux.

6 500 kits d'évaluation pour la pédiatrie, composés de 3 échelles complémentaires (visages, FLACC et EVA), 5 500 échelles de la douleur adulte EVA et 2 000 échelles EVENDOL pour évaluer la douleur des enfants aux urgences et des nouveau-nés ont été offerts aux établissements de soins et aux écoles de formation en France en 2019.

Partenariats et collecte de fonds : un nouveau défi en test à la Fondation

La Fondation APICIL fonctionne depuis 16 ans presque exclusivement avec les dotations du Groupe APICIL. La Fondation APICIL s'est lancé le défi en 2019 de convaincre d'autres entreprises de s'engager à ses côtés pour soulager la douleur. Depuis janvier 2019, la Fondation a lancé une réflexion stratégique afin de s'adresser aux entreprises pour les inciter à rejoindre les actions de la Fondation APICIL.

Grâce à une nouvelle aide du Groupe APICIL, le recrutement de Valérie Henry, au poste de responsable des partenariats entreprises et de la collecte de fonds doit permettre de tester la possibilité de collecter des fonds auprès des entreprises : « Nous avons de plus en plus de demandes, 112 projets ont été étudiés en 2019 et 71 financés pour une dotation globale de 825 936 €. Ce nouvel axe de sollicitation des entreprises vise plusieurs objectifs : financer davantage de projets mais aussi accompagner des entreprises pour lesquelles notre mission a un sens mais qui n'ont ni le temps ni les ressources internes pour se lancer dans une démarche de mécénat. »

A black and white photograph of a person's hand holding a medical device, possibly a catheter. The hand is in the foreground, with fingers wrapped around the device. The background is blurred, showing parts of a medical setting. A red rectangular box is overlaid on the hand, containing white text.

ENGAGÉS
POUR SOULAGER
LA DOULEUR

*gouvernance
& organisation*

Gouvernance

Conseil d'Administration

Conseil Scientifique

Créée par le Groupe APICIL, la Fondation APICIL est Reconnue d'Utilité Publique par le Conseil d'Etat. La gouvernance est assurée par un Conseil d'Administration et un Conseil Scientifique qui garantissent le sérieux des actions menées.

4 fois par an, le Conseil d'Administration sélectionne les projets proposés par le Conseil Scientifique et attribue les subventions. Il s'assure de la bonne gestion des fonds et détermine le développement et les orientations stratégiques de la Fondation APICIL.

Le Conseil d'Administration est composé de 12 membres, dont 6 membres de droit, issus du Groupe APICIL, et 6 membres cooptés, nommés pour leurs compétences sur le sujet de la Fondation.

Avant d'être accompagnés et financés, les projets sont expertisés par le Conseil Scientifique indépendant, composé de professionnels de santé reconnus et impliqués auprès de la Fondation APICIL. Grâce à l'engagement bénévole des membres du Conseil Scientifique, les projets sont choisis avec soin, au plus près des connaissances actuelles et des attentes des patients.

La Fondation étant Reconnue d'Utilité Publique, un représentant du Préfet assiste aux réunions du Conseil d'Administration. Les comptes annuels sont établis par un cabinet comptable et certifiés par un commissaire aux comptes indépendants.

Les rapports moraux et financiers sont soumis au Ministère de l'Intérieur et au Ministère de la Santé chaque année.

Conseil d'Administration

Lionel PONCIN de LATOURNERIE
Président de la Fondation APICIL.
Administrateur du Groupe APICIL.

Pierre BERGERET
Administrateur du Groupe APICIL.

Jean-Pierre CARADIAT
Administrateur du Groupe APICIL.

Frédéric MAY
Administrateur du Groupe APICIL.

Philippe BARRET
Directeur Général du Groupe APICIL.

Nathalie GATEAU
Directrice Action Sociale du
Groupe APICIL.

Alain ESQUIROL*
Secrétaire Général du Groupe APICIL.

Dr Jean-Pierre MARTIN
Oncologue médical.

Dr Marc MAGNET
Médecin coordonnateur,
HAD Soins et Santé.

Pr Marilène FILBET
Chef de service de Soins Palliatifs,
Hospices Civils de Lyon.

Pr Frédéric AUBRUN
Chef de service d'Anesthésie-
Réanimation, Hospices Civils de
Lyon. Président de la Société
Française d'Etude et de Traitement
de la Douleur.

Ghislaine SCIESSERE
Directrice des soins, Lyon.

**depuis mars 2020*



Conseil Scientifique

Pr Bernard LAURENT

Président du Conseil Scientifique. Neurologue,
CHU de Saint-Etienne.

Pr Etienne JAVOUHEY

Chef de service d'Urgences et de la Réanimation,
Hôpital Femme-Mère-Enfant de Lyon.

Dr Marc MAGNET

Médecin coordonnateur, HAD Soins et Santé.

Dr Jean-Pierre MARTIN

Oncologue médical.

Dr Patrick RAVELLA

Psychiatre à la consultation douleur du Centre
Hospitalier Saint-Luc Saint-Joseph.

Dr Chantal DELAFOSSE

Anesthésiste pédiatrique, algologie pédiatrique.

Dr Laurent DELAUNAY

Anesthésiste, président du CLUD, clinique
Générale d'Annecy.

Dr Béatrice PAQUIER

Anesthésiste acupuncteur et hypnothérapeute.

Dr Malou NAVEZ

Médecin, centre de la douleur du CHU de Saint-
Etienne.

Raphael MINJARD

Psychologue clinicien, Correspondant régional de
la Société Française d'Étude et de Traitement de
la Douleur (SFETD).

Ghislaine SCIESSERE

Directrice des soins, Lyon.

Dr Pierre VOLCKMANN

Médecin rééducateur, Centre Paul Santy.

Julie HENRY

Philosophe, Chercheur. Centre Léon Bérard,
DISSPO.

Dr Christelle CREAC'H

Médecin responsable du centre de la douleur du
CHU de Saint-Etienne.



71 projets

sélectionnés et
accompagnés
en 2019

825 936 €

c'est le montant total
consacré aux projets pour
soulager la douleur en 2019

4

cycles de sélection
des projets organisés chaque
année

163

projets ont été
reçus et étudiés
par les conseils de la
Fondation

Equipe de direction

Nathalie AULNETTE
Directrice de la Fondation.

Fanny MAUCET
Chargée de développement.

Valérie HENRY
Chargée des partenariats entreprises
et de la collecte de fonds.

Dotée d'un budget global annuel de près d'un million d'euros, la Fondation APICIL a apporté un soutien humain et financier à 71 nouveaux projets en 2019 dans toute la France.

Chaque projet est sélectionné avec soin, sur des critères de sérieux et de solidité. Humanité et innovation sont au cœur des préoccupations de la Fondation APICIL dans le choix des projets accompagnés.

Chaque projet fait l'objet d'une étude en amont par le conseil scientifique et le conseil d'administration, mais aussi d'un suivi qui permet de vérifier la bonne utilisation des fonds, le bénéfice apporté aux patients et la pertinence de l'action pour la lutte contre la douleur.

ENGAGÉS POUR SOULAGER LA DOULEUR

Créée par le Groupe APICIL en 2004

la Fondation APICIL est Reconnue d'Utilité Publique,

elle participe à l'action philanthropique du Groupe APICIL

au service de l'intérêt général

Dotée de 9 millions d'euros à sa création, et d'une subvention annuelle de 762 000 euros, la Fondation est un engagement fort du Groupe APICIL en faveur de l'intérêt général. La Fondation APICIL est une des rares fondations Reconnue d'Utilité Publique créée et financée par une seule entreprise.

Soucieux de mener des actions innovantes et adaptées, le Groupe APICIL a choisi le thème de la lutte contre la douleur pour sa Fondation. Au cœur des valeurs du Groupe, transversale et universelle, la douleur constitue un lien fort entre les différents métiers du Groupe, tout en promouvant un aspect profondément humain et moderne de la santé.

Grâce à l'engagement du Groupe APICIL et de spécialistes reconnus du monde de la douleur, la Fondation APICIL est un acteur indépendant, membre à part entière du mouvement qui rayonne au niveau national. Près de 750 projets ont été soutenus depuis sa création.



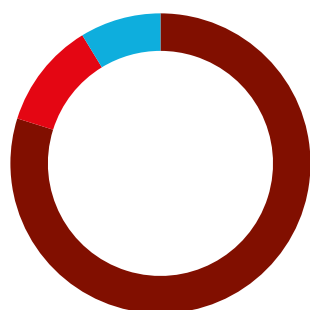
Protéger et servir, toutes les personnes quelles que soient leur situation personnelle ou professionnelle, leurs forces ou leurs fragilités, c'est la mission du Groupe APICIL. S'engager et agir pour les plus vulnérables, c'est la responsabilité du Groupe APICIL. Au-delà de ces activités en Retraite, Santé-Prévoyance, Epargne et Services financiers, le Groupe APICIL mène des actions de solidarité via ses fonds sociaux et soutient plusieurs fondations. Partie prenante de l'économie sociale et solidaire, le Groupe APICIL contribue à l'avancée de projets sociétaux majeurs.

Grâce au budget constitué par les dotations « retraite », nous agissons pour le bien vieillir, soutenons les proches aidants, accompagnons l'avancée en âge et épaulons les actifs les plus fragiles dans leur retour à l'emploi. Avec les fonds issus des dotations santé et prévoyance nous agissons pour la santé en entreprise, l'accompagnement du handicap, la lutte contre la douleur ou encore le développement de l'innovation sociale

www.groupe-apicil.com

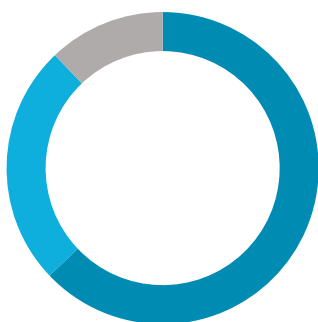
ENGAGÉS
POUR SOULAGER
LA DOULEUR

*Comptes et
chiffres clés 2019*



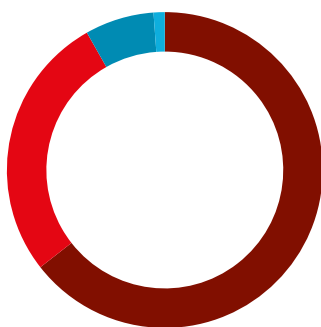
Répartition des emplois

- 80% missions sociales (subventions et frais liés aux projets)
- 11% frais de fonctionnement
- 9% frais de recherche de fonds



Répartition des missions par activités

- 63% recherche
- 25% accompagnement du soin
- 12% sensibilisation et information



Répartition des ressources

- 65% subvention annuelle du Groupe APICIL
- 27% revenus du capital immobilisé
- 7% relicats de subventions non versées
- 1% dons collectés auprès du public



Les Comptes 2019 et le Compte d'Emploi des Ressources, font l'objet d'une double étude par un cabinet d'expertise comptable et un commissaire aux comptes indépendants. Les comptes sont établis par le Cabinet InExtenso et certifiés par le commissaire aux comptes Christophe Robillard, du Cabinet ORIAL, puis approuvés par le Conseil d'Administration du 2 juin 2020.

Compte d'Emploi des Ressources

EMPLOIS (en €)	2019	RESSOURCES (en €)	2019
MISSIONS	946 018	DONS ET LEGS	15 277
Dont : Projets contre la douleur	785 636	Dons	15 277
Dont : Frais liés aux projets	160 382	Legs	
		AUTRES FONDS PRIVES	762 000
		Fonds consommable APICIL PREVOYANCE	762 000
		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	
		AUTRES PRODUITS	560 328
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	104 169	Autres Produits et Charges	100 036
		Autres produits financiers	365 714
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	135 677	Subventions non versées	94 578
TOTAL DES EMPLOIS INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 185 864	TOTAL DES RESSOURCES INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	1 337 605
DOTATIONS AUX PROVISIONS	996	REPRISE DE PROVISIONS	
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES		REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICE ANTERIEURS	
RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT)	150 746	RESULTAT COMPTABLE (DEFICIT)	
TOTAL GENERAL	1 337 605	TOTAL GENERAL	1 337 605

Bilan

ACTIF	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Actif Immobilisé		
Immobilisations incorporelles & corporelles nettes		
Logiciel		
Matériel informatique	705	1 701
Immobilisations en cours		
Immobilisations financières		
Titres immobilisés en portefeuille	8 530 000	8 530 000
Parts de SCI	1 318 723	1 318 723
Total (1)	9 849 428	9 850 424
Actif circulant		
Créances	69 070	2 690
Valeurs mobilières de placement	2 333 330	2 090 831
Disponibilités	213 125	224 269
Charges constatées d'avance	612	3 824
Total (2)	2 616 267	2 321 613
TOTAL GENERAL ACTIF	12 465 695	12 172 037

PASSIF	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Fonds Propres		
Dotation initiale	9 147 000	9 147 000
Réserves	1 012 409	1 279 315
Résultat de l'exercice	150 746	- 266 907
Total (1)	10 310 154	10 159 409
Provisions et Fonds dédiés	28 601	
Dettes		
Dettes fournisseurs	21 259	6 932
Dettes fiscales et sociales	76 295	39 692
Fonds à verser/appels à projet	2 029 385	1 966 004
Total (2)	2 126 939	2 012 628
TOTAL GENERAL PASSIF	12 465 695	12 172 037

Compte de résultats

	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Produits d'exploitation		
Dotation annuelle APICIL	862 000	762 000
Dons et collectes	15 277	16 902
Reliquat subventions non versées	94 578	80 105
Autres produits	36	534
Total (1)	971 891	859 541
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes	113 450	92 704
Impôts, taxes et versements assimilés	992	752
Salaires et traitements	183 588	116 199
Charges sociales	88 762	57 326
Dotations aux amortissements	996	2 671
Subventions accordées aux projets	785 636	903 665
Autres charges		
Total (2)	1 173 423	1 173 317
RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)	-201 532	- 313 776
Produits financiers		
Produits financiers de participation	43 715	40 843
Produits sur actif immobilisé	164 996	167 495
Autres intérêts et produits assimilés	14	662
Reprise de provision	156 989	
Total (3)	365 714	209 000
Charges financières		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements	13 436	40 405
Dotation financière aux dépréciations		123 612
Total (4)	13 436	164 017
RESULTAT FINANCIER (3 - 4)	352 278	44 983
RESULTAT COURANT	150 746	- 268 793
TOTAL DES PRODUITS	1 337 605	1 070 428
TOTAL DES CHARGES	1 186 859	1 337 334
EXCEDENT (total des produits - total des charges)	150 746	- 266 907

Extrait du rapport du commissaire aux comptes



FONDATION APICIL
Exercice clos 31/12/2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

Au Conseil d'Administration,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FONDATION APICIL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les actifs immobilisés sont évalués et amortis comme indiqué dans l'annexe, dans les règles et méthodes comptables. Nous nous sommes assuré que leur valeur nette était au moins égale à leur valeur actuelle.
- Les valeurs mobilières de placements sont évaluées conformément aux mentions de l'annexe, nous nous sommes également assuré que la valeur de ces actifs était appréciée conformément aux principes comptables français.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés au Conseil d'Administration. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication au Conseil d'Administration.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 19 mai 2020

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes

C. ROBILLARD
Fondateur de Pouvoirs



ENGAGÉS
POUR SOULAGER
LA DOULEUR

*Liste des projets
accompagnés en 2019*

Les projets de recherche financés en 2019

bénéficiaire	détail du projet	montant
CHRU de Lille	Validation d'un index de nociception chez le jeune enfant. Le dispositif NIPETM (Newborn Infant parasympathetic Evaluation), premier moniteur de nociception non invasif adapté aux nourrissons et enfants sous anesthésie –OMNIPED & NIPESTIM.	15 000 €
CHU de Bordeaux	VERAPOP : Impact d'un film d'animation à double lecture (enfant, accompagnant) en préopératoire sur l'anxiété des enfants à l'arrivée au Bloc Opératoire.	10 000 €
CHU de Nancy	Etude HYPNACCESS : évaluation de l'efficacité analgésique d'un script d'hypnose conversationnelle lors de la pose de voie veineuse périphérique au bloc opératoire comparativement à une prise en charge standard.	15 259 €
CHU de Clermont-Ferrand	Essai PERIPATEI – Programme de réadaptation par la marche des patients souffrant d'arthrose de la hanche ou du genou aidé par un traitement anti-inflammatoire ponctuel.	20 000 €
	Validation de l'échelle VISIODOL® pour l'évaluation de la douleur des personnes atteintes de déficience visuelle.	15 000 €
Centre Hospitalier du Puy en Velay	ALGIMORPHEE : Impact du dépistage et de la prise en charge des troubles du sommeil chez les patients atteints du syndrome fibromyalgique.	20 000 €
CHRU de Montpellier	SOS LUMBAGO : comparaison d'une analgésie myofasciale sous échoguidage vs le traitement médicamenteux standard seul dans la prise en charge de la lombalgie aigue : étude contrôlée randomisée.	26 000 €
	KNEE-BDNF : BDNF (brain derived neurotrophic factor) est-il un facteur prédictif de chronicisation douloureuse post opératoire après arthroplastie de genou ?	20 000 €
CHU Grenoble-Alpes (CHUGA)	Effet antalgique de la rTMS dans le traitement des douleurs neuropathiques chroniques.	20 000 €
Groupe Hospitalier Paris Saint-Joseph (GHPSJ)	Aide au dépistage précoce de la douleur neuropathique postopératoire à l'aide de SMS, après une chirurgie réalisée en ambulatoire.	15 000 €
APHP – Hôpital Tenon	HYPNOSCAN : Efficacité de la réalité virtuelle associée à des suggestions hypnotiques sur l'anxiété des patients lors des biopsies pulmonaires sous contrôle scanographique.	17 000 €
APHP – Hôpital Raymond Poincaré	RICTUS TAB : reconnaissance de l'inconfort et de la douleur chez les enfants, via un système d'analyse de la douleur utilisant une saisie des algorithmes validés cliniquement sur tablettes au lit du patient.	13 200 €
APHP – Hôpital Armand-Trousseau	MUSIQ : Music Study Impact Qualitative. Etude qualitative de l'effet de la musique interactive sur l'approche centrée sur l'enfant (Child Centered Care theory) lors des réfections de pansement chez l'enfant.	23 975 €
APHP – Hôpital Louis Mourier	PERISAFE : Impact de la thérapie sur la douleur périnéale en cas d'accouchement par voie vaginale.	32 000 €
APHP – Maternité Port Royal	Evolution des pratiques de sédation-analgésie avant intubation trachéale en réanimation néonatale : résultats et comparaison des études EPIPPAIN 1 et 2 et EPIPAGE 2.	12 000 €
APHP – Hôpital Saint-Antoine	ADEPT : Traitement de l'Arthrose Digitale Erosive Par stimulation Transcutanée auriculaire du nerf vague – étude ouverte monocentrique « preuve de concept ».	12 000 €
Institut de Cancérologie de Lorraine	Evaluation de l'analgésie peropératoire d'un bloc pectoral PECS 2 en fonction de la zone chirurgicale lors d'une chirurgie conservatrice unilatérale pour cancer du sein avec ou sans exérèse du ganglion sentinelle.	11 100 €
Centre Léon Bérard	MEDIPA : Méditation de pleine conscience pour la douleur des patients en oncologie, étude pilote de faisabilité.	6 000 €
HCL – Hôpital Neurologique Pierre Wertheimer	ALGOBLOC : Étude de la réponse cérébrale corticale et de la réponse neurovégétative à un stimulus nociceptif, chez l'homme.	4 530 €
HCL – Hôpital Femme Mère Enfant	NUTRICO : Etat nutritionnel de l'enfant avec paralysie cérébrale, non marchant : prévalence, facteurs de risque et lien avec la douleur.	5 500 €
HCL – Hôpital de la Croix Rousse	NefPO : Évaluation de l'efficacité analgésique du NEFOPAM en administration Per Os en post opératoire d'ostéotomie de valgisation.	25 000 €
Equipe DYCOG – Dynamique cérébrale et cognition, Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon	Étude des corrélats neuronaux de la régulation de la douleur et de l'anticipation anxieuse par la méditation de pleine conscience chez des experts et des novices méditants.	27 000 €
	TRAUMADOL : Mémoire traumatique à long terme de la douleur – Etude du conditionnement douloureux chez l'Homme.	30 000 €
	Journées scientifiques « 9th 'Laser Talks' Conference on Human Pain Research ».	1 500 €
Centre Hospitalier le Vinatier	Etudier la corrélation entre « douleur » et « comportements problèmes » chez la personne avec des Troubles du spectre de l'autisme.	27 500 €
CERMEP- Imagerie du vivant	Exploration de la physiopathologie de l'Algie Vasculaire de la Face en imagerie TEP/IRM.	20 000 €
Université Lyon 2 et A.R.I.P. Association pour la Recherche et l'(In)formation en Périnatalité	KIT Dépression / Retrait : Comment prévenir tôt les futurs troubles de l'interaction mère-bébé ? Identifier les douleurs intersubjectives du post-partum immédiat.	20 000 €
IFSTTAR – département Transport Santé Sécurité	POSTER : Pain following Stress and Trauma at the Emergency Room, rôle de l'état émotionnel sur le développement et la persistance d'une douleur à la suite d'un accident traumatique.	25 000 €
SFETD – Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur	Attribution d'un prix de recherche à une équipe médicale ou de recherche « Innovations physiopathologiques, diagnostiques et thérapeutiques au service des patients douloureux ».	15 000 €
SFAR – Société Française d'Anesthésie-Réanimation	Attribution d'un prix de recherche dans le domaine de la douleur péri opératoire, et plus particulièrement des stratégies diagnostiques ou thérapeutiques innovantes – qu'elles soient médicamenteuses ou non médicamenteuses.	15 000 €

Les projets d'amélioration des soins

Projets pilotes et formations

bénéficiaire	Détails du projet	montant
Association Accompagner	Quel rôle pour l'aide-soignant-e dans la prise en charge palliative ? Formation à destination des aides-soignants en soins palliatifs.	2 000 €
Centre Hospitalier de Carpentras	L'hypnose aux Urgences, utopie ou réalité ? Formation pour le personnel soignant des urgences.	7 500 €
HAD de l'APHP	Formation des référents douleurs de l'hospitalisation à domicile aux techniques d'activation de conscience et l'hypnose clinique pour soulager la douleur.	9 000 €
Foyer d'accueil polyvalent du Haut-Allier	Inclure les pratiques complémentaires de manière pérenne dans les pratiques professionnelles. Formation aux techniques de toucher et de communication : pratique de la pleine conscience, « Nursing Touch », acupressure et Do In.	3 080 €
APAJH de la Drôme	Programme de formation à l'hypnose Ericksonienne dans le traitement des douleurs aiguës et chroniques de patients pris en charge en service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD).	5 000 €
Hôpital Saint Camille	Art-thérapie en cancérologie pédiatrique : permettre aux enfants hospitalisés atteints d'un cancer de bénéficier de séances d'art-thérapie afin de mieux supporter les soins douloureux, baisser l'anxiété et réparer les relations parents-enfant parfois mises à mal pendant la maladie.	18 750 €
Centre Hospitalier de Valence	La socio-esthétique : n'est-ce qu'un soin oncologique de bien-être ? Permettre l'intervention d'une socio-esthéticienne, couplé à une étude de l'impact antalgique de la socio-esthétique avant et après chaque séance.	12 000 €
Association Plumes de vies	Récits de vie à l'hôpital : permettre aux patients confrontés à la douleur (greffes, cancer, etc.) de distance la souffrance, grâce à l'écriture et à travers leur récit de vie.	7 600 €
Réseau Santé DIAMANT	Séances d'hypnose thérapeutique au domicile de patients en soins palliatifs.	2 000 €
HCL - Centre Hospitalier Lyon-Sud	DIALYSART, l'art au service des patients en dialyse : Soulager la douleur, diminuer la consommation médicamenteuse des patients dialysés, particulièrement anxieux et douloureux, grâce à l'art thérapie.	6 000 €
Association Le Trèfle69	Aider les enfants et adolescents avec une malformation ou un handicap à mobiliser leur ressources internes pour faire face au harcèlement, scolaire ou non, lié à ce handicap à travers la création d'atelier au sein de l'hôpital.	7 000 €
UNSED - Union Nationale des Syndromes d'Ehlers-Danlos	L'éducation thérapeutique dans les Syndromes d'Ehlers-Danlos Soutenir la mise en place de l'éducation thérapeutique (ETP) dans le centre de référence de prise en charge d'Ehlers-Danlos de Garches.	11 300 €
Centre Hospitalier de Châteauneuf-sur-Charente	« Re sentir » son corps par la socio-esthétique : améliorer le mieux-être physique, psychologique et social des patients en soins palliatifs et de leur entourage.	30 000 €
SAGESS (Solidarité Associative pour la Gestion d'Etablissements et Services Spécialisés)	Diffuser et ancrer la culture de prise en charge de la douleur dans un réseau d'établissements accueillant des personnes polyhandicapées et / ou âgées, à travers la mise en place d'une plateforme commune, d'une harmonisation des pratiques et de formations.	13 300 €
Association HANDY RARE ET POLY	Amélioration de la qualité de vie des enfants polyhandicapés (en Foyer d'Accueil Médicalisé, Institut Médico Educatif ou à domicile) par l'accès au bien-être (sophrologie, relaxation, effleurage, socio-esthétique) pour des personnes souffrant depuis leur naissance de dysfonctionnements physiques et ayant peu d'aptitudes à communiquer leurs douleurs.	9 000 €
Centre médical de rééducation pédiatrique Romans Ferrari	Proposer des séances d'hypno-analgésie à des enfants polyhandicapés, en vue de séances de soins douloureux comme les séances d'injection de toxines botuliques.	8 160 €
Association Cap' Devant	Cap sur l'estime de soi – Proposer un accompagnement socio-esthétique à des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap moteur.	18 000 €
Hôpital de jour Persoz - Centre Hospitalier Le Vinatier (CHV)	Habitons-nous ? Habitez-vous ! Ce projet s'adressant à des personnes en souffrance morale et psychique atteintes d'une pathologie mentale, il vise à valoriser des individus en les intégrant dans le groupe, le tissu social et dans une géographie de territoires inclusive et résiliente.	16 533 €
Fondation APICIL et partenaires	La Fondation a lancé une réflexion à poursuivre en 2020, visant à pousser des projets d'amélioration de la prise en charge de la douleur dans les EHPAD à travers des actions d'évaluation et de formations.	20 000 €



FONDATION
APICIL

Projets de sensibilisation et d'information

soutenus en 2019

bénéficiaire	détail des projets	montant
Centre Hospitalier le Vinatier	« Autisme et troubles du comportement : et si c'était de la douleur ? » Film pédagogique de sensibilisation pour les soignants et les accompagnants au repérage des douleurs physiques dans le cadre de troubles du comportement dans l'autisme.	3 450 €
SFETD - Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur	Partenariat de Relations Presse : aide à la mise en place d'une politique de communication presse destinée à sensibiliser l'opinion sur les enjeux humains et sociaux de la prise en charge de la douleur.	7 680 €
	Forum sur la recherche en douleur à l'occasion du congrès annuel de la SFETD à Strasbourg.	3 000 €
FERRSPP - Fédération des Equipes Ressource Régionale de Soins Palliatifs Pédiatriques	3 ^{èmes} Rencontres des professionnels des soins palliatifs pédiatriques : « Soins palliatifs pédiatriques et techniques : servitudes et services ».	5 000 €
Association I-MEDIT	Développement des outils de communication de l'Institut de Recherche, de Pratique et d'Enseignement en Méditation (I-MEDIT)	12 000 €
Centre Léon Bérard	Films de d'information grand public et professionnel, sur le projet en cours de déploiement de la technique d'analgésie Intrathécale dans le cadre des douleurs rebelles du cancer en Auvergne Rhône-Alpes, ITARA.	5 000 €
Association Accompagner	14 ^{ème} journée mondiale des soins palliatifs pour les soignants.	3 800 €
Association Cap'Devant	Congrès de la Fédération française des associations d'Infirmes Moteurs Cérébraux (FFAIMC) les 3 et 4 octobre 2019 à la Cité Universitaire de Paris.	3 000 €
HCL - Hôpital Neurologique Pierre Wertheimer	Création d'un outil thérapeutique illustré pour accompagner la prise en charge de la douleur dans le cas d'une algodystrophie de l'enfant.	6 000 €
Centre Hospitalier Métropole Savoie	10 ^{ème} Colloque Alpin de Soins Palliatifs - Expériences et innovations en soins palliatifs.	5 000 €
INSERM - CNRS Auvergne Rhône-Alpes	22 ^{ème} semaine nationale du cerveau - Conférence sur la douleur des bébés et sa perception par les adultes grâce à l'éclairage des neurosciences.	1 500 €
ATDE - Pédiadol La Douleur de l'Enfant	Congrès Pédiadol 2019 sur la douleur de l'enfant.	5 000 €
	Prix d'encouragement des démarches paramédicales pour l'amélioration de la prise en charge de la douleur.	1 000 €
CHU de Saint-Etienne	InterCLUD de Saint-Etienne et Loire, pour les professionnels médicaux et paramédicaux.	1 000 €
SARADOL	10 ans de la journée paramédicale SARADOL (Société Auvergne Rhône-Alpes de la Douleur).	800 €
LA BRISE - Equipe ressource de soins palliatifs pédiatriques	Journée de formation 2020 au Centre de Congrès de Dinan.	2 000 €
Fédération JALMALV	32 ^{ème} Congrès National de la Fédération JALMALV	5 000 €
ANP3SM	17 ^{ème} congrès Soins Somatiques et Douleur en Santé Mentale.	3 000 €
	18 ^{ème} congrès Soins Somatiques et Douleur en Santé Mentale.	3 000 €
CHU de Saint-Etienne	Livret "repandre en main ses douleurs pelvi-périnéales" à l'attention des professionnels de la douleur et des kinésithérapeutes de ville.	4 619 €
APSSII - Association de Patients Souffrant du Syndrome de l'Intestin Irritable	Semaine Nationale de Sensibilisation au Syndrome de l'Intestin Irritable (SII).	2 800 €
SFAP - Société française d'accompagnement et de soins palliatifs	Congrès de la SFAP à Strasbourg 2020	16 500 €

En 2019, la Fondation APICIL a également organisé 37 événements avec la presse en partenariat avec les porteurs de projets, ce qui a donné lieu à 409 articles de presse et reportages multimédias.

La Fondation remercie les personnes qui continuent de s'engager auprès d'elle pour faire progresser la lutte contre la douleur : le Groupe APICIL, tous les donateurs, les administrateurs, les chercheurs, les soignants, les porteurs de projets, les partenaires et toutes les personnes qui apportent soutien, conseils et bienveillance aux actions menées par la Fondation.

La Fondation APICIL est attentive à la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement et consacre le maximum de ses ressources aux projets contre la douleur. C'est pourquoi ce rapport d'activité est réalisé par la Fondation APICIL.

Crédits : Véronique Vedrenne, Pierre Rapey, ©Shutterstock, Icons from the Noun Project : Care by Shastry, Innovation by Maxim Basinski, care by Pavitra.

Rédaction, réalisation, conception :
Fondation APICIL, Juin 2020
Logo et charte graphique :
Agence Théra 2020.
Impression : 150 exemplaires.

Reconnue d'Utilité Publique en mars 2004, la Fondation APICIL a pour objet la lutte contre la douleur physique et psychique à tous les âges de la vie.

Créée et financée par le Groupe APICIL, la Fondation APICIL aide les soignants, les chercheurs et les associations à innover au service des personnes rendues vulnérables par la douleur.

Sujet universel et intemporel, la lutte contre la douleur s'inscrit dans une vision humaniste de la société, partagée par les conseils scientifique et d'administration de la Fondation, le Groupe APICIL, les nombreux partenaires et donateurs qui sont, comme la Fondation APICIL, **engagés pour soulager la douleur.**

